Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 16

Rubrik: Informations économiques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Alliance Internationale de l'Hôtellerie

Groupement national français. — La *Chambre nationale de l'hôtellerie française* est actuellement représentée au Comité exécutif de l'Alliance par M. G. Barrier, président d'honneur et M. Prével, président en fonctions de la Chambre nationale, tous deux membres titulaires. Les membres suppléants sont MM. P. Lebrun, ancien président, Bouyonnet, C. Michaut et Ferreyrolles.

Commission spéciale technique. — Les 9 et 10 avril a siégé à Paris, dans les bureaux de l'Alliance, sous la présidence de M. le Dr. H. Seiler, la commission spéciale de huit membres instituée par le Comité exécutif de l'A. I. H. Durant quatre séances, elle a étudié de près un certain nombre de questions importantes qui seront soumises en mai à la prochaine réunion du Comité à Amsterdam. Ces questions sont les suivantes: 1. le statut juridique de l'Alliance; 2. la revision des statuts; 3. la définition et le valeur juridique du mot „hôtel"; 4. le règlement international des hôtels; 5. l'établissement d'une liste des membres des groupements hôteliers nationaux affiliés à l'Alliance; 6. la publication d'un manuel de la législation hôtelière des différents pays; 7. la publicité dans les périodiques divers, guides pour automobilistes, listes internationales d'hôtels, coûteuse pour les hôtels, mais de valeur très souvent limitée; 8. les rapports avec les agences de voyages. — Cette dernière question a été traitée dans une conférence spéciale avec une délégation de la Fédération internationale des agences de voyages; de favorables et importants résultats ont été obtenus. — Entre les séances de travail, les membres de la commission ont été invités par M. E.-P. Hottelier, assesseur de l'A. I. H. pour l'hôtellerie américaine, à un lunch au Restaurant des Champs-Elysées. Un second lunch a été organisé par le Syndicat général de l'industrie hôtelière de Paris, présidé par M. Michaut. Ces deux réunions ont fourni aux membres de la commisiion une occasion bienvenue de se rencontrer avec les personnalités dirigeantes de l'hôtellerie parisienne, notamment avec M. G. Barrier, président d'honneur de l'Alliance et avec M. Schwenter, un compatriote établi à Paris. On voudra bien trouver ici les très cordiaux remerciements de la délégation suisse, charmée de ces deux invitations si courtoises, qui ont été en même temps une nouvelle manifestation de la distinction de la cuisine française.

Nouvelles des Sections

Société des hôteliers de Montreux et environs. — Nous lisons dans la *Feuille d'avis de Montreux* du 8 avril: « Le soir du 5 avril, au Kursaal, la Société des hôteliers, présidée par M. Charles Nicodet, a tenu son assemblée générale annuelle. L'ordre du jour statutaire, qui portait entre autres le renouvellement du comité, fut rapidement expédié. Pour remplacer M. Charles Nicodet, démissionnaire, l'assemblée a élu président M. H. Jaussi, directeur du Grand Hôtel. Cette nomination, qui appelle à des fonctions difficiles un homme énergique et entendu, a été fort bien accueillie. — M. Louis Blanchod fit ensuite une causerie très écoutée sur les vignobles et les vins de Champagne, qu'il étaya de superbes projections lumineuses. — Un dîner servi excellemment au Kursaal mit fin à cette séance. »

La Société des hôteliers des Grisons, dans son assemblée annuelle des délégués tenue dernièrement à Coire, a ratifié l'accord intervenu entre employeurs et employés concernant l'application pratique dans l'hôtellerie de la loi cantonale sur le repos hebdomadaire, en exprimant sa reconnaissance aux personnalités dévouées qui on réussit à mener à bien cette tâche délicate. Une revision des statuts primitifs était devenue nécessaire par suite du développement considérable de la société et de la création d'un secrétariat semi-permanent. Une commission avait été chargée de l'élaboration d'un projet de nouveaux statuts et ce projet a été approuvé par l'assemblée. A côté du comité de 12 à 14 membres fonctionnera un comité restreint de trois membres (MM. A. Stiffler-Vetsch à Davos, président, Léo Meisser à Klosters, vice-président et Lorenz Gredig à Pontresina). La Journée hôtelière grisonne, qui a lieu maintenant tous les deux ans, sera convoquée cette année à Klosters. Le secrétariat, qui se trouvait auparavant à Davos, a été transféré à Coire pour resserrer le contact avec les autres associations économiques du canton. L'ancien secrétaire démissionnaire, M. G. A. Pozzi, qui va entreprendre de longs voyages d'étude dans l'Amérique du Nord et du Sud et dans les colonies britanniques, a été remplacé par M. le Dr Félix Christoffel, à Coire.

L'Association de tourisme de la Suisse centrale a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel Gotthard à Lucerne, sous la présidence de M. H. Haefeli. Après avoir rendu hommage aux membres décédés en 1929, le président a exposé l'activité de la société durant le dernier exercice, rappelant spécialement les pétitions demandant l'établissement d'un chemin pour piétons le long de la route de l'Axen et des mesures contre le bruit insupportable de certains bateaux à moteur sur le lac des Quatre-Cantons. Pendant l'année écoulée, le nombre des membres a passé de 338 à 365 et le nombre des lits de leurs établissements de 19.400 à 20.400. Une longue discussion s'est ensuite engagée sur l'unification de la propagande en faveur de la Suisse centrale. Une importante action dans ce sens a été entreprise en 1929. D'accord avec la Fédération des entreprises de tourisme et de trafic de la Suisse centrale, la Commission du trafic et du tourisme de Lucerne et les organisations de tourisme et de cures de la région, une commission dirigée par M. le Dr Düring a été chargée de préparer un projet d'unification. Après avoir entendu des explications de M. le directeur Hess de Zurich et de M. le Dr Düring de Lucerne, l'assemblée a décidé la constitution d'un Office central de propagande, le programme d'activité du nouvel organe a été approuvé et un premier subside de 3.000 fr. lui a été alloué. Les membres du comité faisant partie de la série sortante ont été confirmés dans leurs fonctions. M. H. Haefeli a été non seulement réélu président, mais, après douze années passées à la tête de l'association, il a été proclamé membre d'honneur. Le président a enfin recommandé l'établissement de statistiques uniformes, donnant, outre le chiffre des arrivées, celui des nuitées. Le 50me anniversaire de la fondation de l'association sera célébré par une modeste fête qui aura lieu à Brunnen.

Sociétés diverses

L'Aéro-club suisse a tenu sa 30me assemblée générale ordinaire à Berne. Il y a trente ans en effet qu'il a été fondé par 55 fervents du sport aéronautique; il compte aujourd'hui près de 2.000 membres. Cet énorme développement nécessite une réorganisation. Le nombre des membres du comité central sera sensiblement réduit et l'instance supérieure deviendra une assemblée des délégués. Pour faire face au travail réparti actuellement entre divers organes, on créera un secrétariat permanent. D'autre part, un fonctionnaire spécial de l'Aéro-club déchargerait également l'Office fédéral aérien d'une partie de sa besogne. Le titulaire de ce poste semi-officiel contrôlerait notamment les appareils privés et surveillerait les places d'aviation lors des meetings aéronautiques. Le comité central soumettra dans le courant de l'été à l'assemblée plénière les plans de réorganisation et les nouveaux statuts. Un secrétaire général permanent a été choisi en la personne de M. Köhli, de Dubendorf, qui entrerait en fonctions le 1er juillet prochain. Un nouveau groupement d'environ 200 amis de l'aviation, fondé récemment à Fribourg, a demandé son admission au sein de l'Aéro-club. Le développement réjouissant de cette société est d'un bon augure pour les progrès de la navigation aérienne en Suisse, à laquelle l'hôtellerie est intéressée comme à tous les autres modes de transports.

Société de développement de Bâle. — Le rapport de cette société pour 1929 relève la grande importance, au point de vue de la propagande touristique, du choix de Bâle comme siège de la Banque internationale des réparations. D'après les relevés de l'inspectorat cantonal de police, le nombre des arrivées d'hôtes à Bâle en 1929 a été de 256.114, au lieu de 242.983 en 1928. Il faut remarquer toutefois que la simple indication de ce nombre d'arrivées ne peut pas donner une idée exacte du mouvement touristique; elle ne fournit aucun renseignement sur le degré de fréquentation des diverses catégories d'hôtels, ni sur la nationalité des visiteurs, ni sur le nombre des nuits de logement. La Société de développement va s'employer à obtenir enfin une statistique qui lui fournisse des données certaines comme base de son activité de propagande. Elle s'efforcera aussi d'augmenter le nombre de ses membres; elle en compte aujourd'hui 2700, ce qui est beaucoup trop peu pour une ville de l'importance de Bâle. La société a édité et diffusé l'année dernière, en Suisse et à l'étranger, quantité de publications de propagande; elle a fait insérer des annonces dans des quotidiens et des périodiques; elle a communiqué à la presse des articles et des illustrations; enfin elle a contrôlé et corrigé diverses publications en ce qui concerne la place de Bâle. Elle a participé, avec d'autres villes et régions touristiques, à l'Exposition de Barcelone. Le film de Bâle a été projeté en Allemagne, en Espagne et en Amérique. Comme la plupart des sociétés de développement, celle de Bâle se plaint de l'insuffisance de ses ressources; elle demandera une augmentation du subside cantonal et tentera d'obtenir davantage des milieux privés. Les comptes accusent un total de dépenses de 105.000 fr. et un déficit de 5000 francs. La fortune de la société s'élève à 71.600 francs.

Conseil central du tourisme international. — Nous trouvons dans les journaux étrangers les détails suivants sur la réunion de la fin de mars à Paris: Le bureau permanent du conseil a été chargé d'intervenir auprès du ministre des affaires étrangères de France pour le prier, d'un côté d'attirer l'attention des gouvernements qui n'ont pas encore ratifié la convention internationale de 1926 concernant la circulation sur la nécessité de procéder le plus tôt possible à cette ratification, et d'autre part de proposer aux autres Etats, c'est-à-dire à ceux qui ont ratifié la convention, de reconnaître l'ancien modèle de certificat international de route délivré encore par les Etats qui ne l'ont pas ratifiée. Cette dernière mesure aurait pour effet de faciliter la circulation automobile internationale pendant la période transitoire, soit durant une ou deux années. — Une longue discussion s'est produite au sujet des documents de route pour automobilistes, notamment sur les mesures à prendre en cas de perte, vol ou destruction d'un triptyque ou d'un carnet de passage en douane. — Par la voix du délégué des douanes allemandes, les administrations des douanes ont déclaré accepter que la prolongation du carnet de passage accordée dans un pays s'étende à tous les pays pour lesquels ce document est valable. — En ce qui concerne la signalisation, la forme triangulaire est réservée aux signaux de danger, la forme ronde pour les signaux de police indiquant des prescriptions réglementaires et la forme rectangulaire pour les indications complémentaires et facultatives. Les délégués automobilistes qui siégeront à la prochaine réunion de la Commission internationale de la circulation et à celle de la Société des nations s'efforceront d'obtenir que ce code soit très prochainement mis en vigueur dans tous les pays. — Un vœu a été émis pour améliorer la situation en ce qui concerne le transport par chemin de fer des bagages non accompagnés. — Un autre vœu tend à l'émission dans tous les pays de billets combinés valables à volonté en chemins de fer, autocars, bateaux et avions. — Il a été décidé de centraliser dans chaque pays l'organisation du service des postes de secours sur route. — Le conseil estime qu'il y a lieu d'étendre à tous les pays le régime d'exonération temporaire des taxes de circulation exigées des automobilistes étrangers. — L'unification du prix des visas consulaires a été examinée et un vœu demande cette unification au prix le plus bas possible.

Questions professionnelles

Soyons exacts. — Dans son numéro du 5 avril, le *Courrier de Genève*, au début d'un article du reste excellemment intentionné, disait qu'on abandonne lentement l'expression « industrie hôtelière » pour lui substituer le terme plus général et combien plus élégant de « tourisme ». Il ajoutait qu'on a raison d'agir ainsi, car il y a dans cette expression « industrie hôtelière », comme dans celle, plus péjorative encore, « industrie des étrangers », quelque chose de malsonnant, qui procure un certain malaise à l'esprit. — Nous sommes d'accord avec l'auteur de cet article pour préconiser la suppression de l'expression « industrie des étrangers », qui réellement n'est pas convenable et a été complètement abandonnée dans la presse spéciale de langue française. Mais nous nous opposons catégoriquement à la suppression des termes « industrie hôtelière », car l'hôtellerie représente bel et bien une industrie et l'une des plus importantes de notre pays. Le mot « industrie » n'a rien que de très noble en soi et n'implique nullement un sens péjoratif quelconque quand l'industrie est loyalement exploitée. Mais *l'industrie hôtelière est une chose et le tourisme en est une autre.* Sans hôtellerie, il n'y aurait pas de tourisme possible, et cependant l'industrie hôtelière n'est que l'une des diverses industries dites touristiques. Les autres sont les transports ferroviaires, automobiles, aériens, maritimes et lacustres, les commerces de luxe, de mode, de souvenirs, de cartes illustrées, d'articles de sports, les agences et bureaux de voyages, etc. En ce qui concerne non plus le tourisme réceptif, mais le tourisme actif, nous avons en outre les associations de voyages et de vacances, les sociétés ou clubs d'automobilisme et de tourisme aérien ou fluvial, comme certains groupement sportifs: clubs d'alpinisme, de ski, de golf, de tennis et autres qui nous fournissent de gros contingents de visiteurs. Nous le répétons du reste une fois de plus: l'industrie hôtelière ne peut conserver pour elle, en propre, qu'une infime partie des bénéfices du tourisme, qui vont avant tout aux fournisseurs de l'hôtellerie, y compris l'agriculture, aux constructeurs et installateurs, aux entreprises de transports, aux postes, télégraphes et téléphones, aux banques et ... au fisc!

Informations économiques

La Fabrique de conserves de Lenzbourg a réalisé en 1929 un bénéfice net de 956.886 francs, au lieu de 955.320 fr. l'année précédente. Elle distribuera de nouveau un dividende de 8%.

LA MARQUE MONDIALE
COINTREAU
LIQUEUR

CHAMPAGNE
GEORGE GOULET, REIMS
LE PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS
Agents généraux pour la Suisse:
RENAUD Frères - Bâle - Zurich - St-Moritz

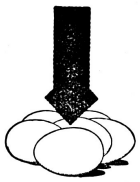
Garantol
das beste Mittel zur
Eier-Konservierung
Erhält die Eier über ein Jahr lang tadellos frisch. — Sicher, einfach, sauber und sparsam,
Kleinste Packung 60 Cts.
Zu haben i. Drogerien, Apotheken und Kolonialwarenhandl.

BUCHANAN'S
„BLACK&WHITE"
WHISKY
AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
FRED. NAVAZZA — GENÈVE

XAVER FISCHER
AARAU-BUCHS
Postgebäude Buchs
Telephon Aarau 675
Einführen, Nachführen und Umändern von Buchhaltungen
BÜCHER-EXPERTE
Jeden Systems, Uebernahme der Aufträge im Abonnement gegen mässige Berechnung. Bilanzen, Revisionen, Steuerberatung, Sanierungen. Erste Referenzen.

Billard-Renovation
aller Systeme. Alle Zubehörden
Banden, Tuch, Kugeln, Stöcke usw.
Prima Referenzen. Höflichst empfiehlt sich
F. Baeriswyl, Safenwil (Aargau)

Bienenhonig
garantiert echt, zur Erledigung der Herbsternte von 15 Kg. an 3.50, noch ca. 100 Kg. Gefl. Offerten unter Chiffre Lc. 1751 Z. an Publicitas A. G., Zürich.

Placement de Musiciens.
Le Bureau Central de Placement de l'Union Syndicale Suisse des Artistes Musiciens, se basant sur ses relations avec la Direction de la S. S. H., offre ses services gratuits pour le placement de
Musiciens et d'Orchestres
suisses et étrangers (relations directes avec toutes les Fédérations européennes de musiciens).
Les demandes doivent être adressées à l'Administration de l'USSDAM. Binningen/Bâle

Dernier perfectionnement
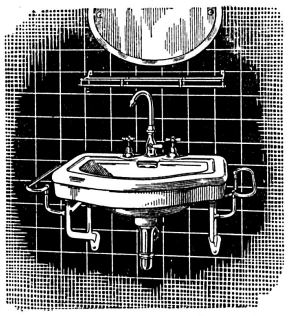
Lavabo „SIMPLON"
le modèle idéal pour chambres d'hôtels
GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.
Lausanne — Genève — Vevey
Articles sanitaires :: Dallages
Revêtements
Exposition permanente

Prix Frs. 3.75

NOUVEAUTÉ
ARAM
Le meilleur aiguisoir
à couteaux ordinaires et inoxydables
ARAM donne un tranchant parfait sans user la lame. Très pratique pour hôtels, pensions, restaurants. En vente dans les principaux magasins de coutellerie et quincaillerie.
Seuls fabricants:
Fab. Artès, Départ. Aram — Genève.

Herrliche und billige
Italienreisen
nach Rom, Neapel, Capri, Pompeji werden z. 32. u. 33. Male i. kl. Gruppen ausgef.: 14.-23. April u. 12.-21. Mai. II. Kl. feinste Hotels und I. Kl. Führung. Preis Fr. 420.-. Interess. verl. Progr. und Refer. von Kurhaus Böttstein (Aargau).

PRIMA SEIFEN
SPEZIALSEIFEN, WASCH-, FLECKEN u. PUTZMITTEL
liefern vorteilhaft
CHEMISCHE U. SEIFENFABRIK STALDEN (EMMENTAL)

RIVINIUS
H. RIVINIUS & Co ZUERICH
Telephon Selnau 1570
SÄMTLICHE HOTELPAPIERE
PAPIERMACHE
Zahnstocher u. Mosser
CHALUMEAUX
Cotillon-Artikel

Inserieren bringt Gewinn!

Le droit d'entrée sur les porcs pesant plus de 60 kg., réduit de 50 à 30 fr. la pièce depuis le 2 décembre 1929, a été rétabli au taux primitif par un arrêté du Conseil fédéral en date du 7 avril 1930.

Le prix des liqueurs. — A la suite de l'arrêté du Conseil fédéral doublant le droit de douane sur les liqueurs importées, la plupart des cafetiers de Genève ont augmenté le prix des liqueurs étrangères.

Le trust suédois des allumettes vient de publier son bilan pour l'exercice 1929, qui accuse un bénéfice net de 27 millions de couronnes, contre 19.850.000 couronnes en 1928. Le dividende sera porté de 25 à 30%. — Encore une catégorie de renchérissards!

Pour empêcher la baisse du lait. — D'après un communiqué à la presse, le Conseil fédéral considère qu'une diminution du prix du lait en ce moment ne serait pas conforme à l'intérêt général. En conséquence, si la garantie du prix de 22 centimes aux producteurs impose à leur Fédération centrale des charges dépassant les fonds à sa disposition, le Conseil fédéral demandera aux Chambres un crédit pouvant s'élever jusqu'à trois millions et demi pour couvrir le déficit.

Les coopératives des oeufs. — La Fédération des coopératives suisses d'utilisation des œufs s'est réparti tout le territoire de la Suisse. La coopérative romande a son siège à Lausanne. Celle de Berne et Soleure a son siège à Berne. Bâle centralise l'activité dans les cantons de Bâle et d'Argovie, dans la Suisse centrale et au Tessin et Zurich celle des cantons de l'est de la Suisse. L'hiver très doux, en accroissant la production, a occasionné aux coopératives un travail supplémentaire considérable. En l'espace de deux mois, près d'un million d'œufs du pays ont passé par ces diverses coopératives.

Union suisse des sociétés de consommation à Bâle. — Le nombre des coopératives affiliées a passé en 1929 de 516 à 518. Le chiffre d'affaires a progressé de 149,5 millions en 1928 à 157,5 millions en 1929. Après avoir payé un intérêt de 5% au capital de parts sociales, au montant de 1.622.000 francs, amorti entièrement les nouvelles acquisitions de mobilier, machines, automobiles et futaille et versé un amortissement sur les immeubles, la réserve pour la propagande et la production reçoit 200.000 fr. et le fonds de réserve ordinaire 500.000 fr., ce qui le porte à 6 millions. Le solde de 165.570 fr. est reporté à nouveau. Tout le matériel d'exploitation: machines, mobilier, automobiles, futaille, bibliothèque et installations diverses est entièrement amorti. Les immeubles, dont la valeur est de 6,8 millions, figurent au bilan pour environ 3 millions. Tous les immeubles de l'U. S. C. sont pour ainsi dire libres d'hypothèques.

Société pour l'industrie des hôtels à Genève (Hôtel Métropole). — Le bénéfice brut s'est élevé en 1929 à 175.000 francs, au lieu de 103.000 francs l'année précédente. Cette amélioration est due à l'achèvement des travaux de réfection et de transformation. La propriété des Pâquis, comptabilisée à 395.000 fr., tire sa valeur du fait qu'elle comprend surtout des terrains à bâtir. Les amortissements sur travaux comptabilisés en 1929 s'élèvent à 40.000 fr., au lieu de 70.000 fr. pour l'année précédente. De cette façon, la valeur comptable de l'hôtel Métropole, après l'achèvement des travaux, reste à 1,59 million, alors que sa valeur d'assurance est de deux millions. Le mobilier figure au bilan pour 404.000 francs. Le bénéfice net ressort à 83.000 fr., au lieu de 8.000 fr. l'année précédente, année de construction. Le capital-actions de 1,3 million recevra un dividende de 6%, ce qui absorbe 78.000 francs. Le dividende de 5% de l'année précédente avait été tiré partiellement des réserves. Le fonds de réserve s'élève à 575.000 fr., c'est-à-dire à 44% du capital-actions.

Tout était prêt d'avance à Berne. — Le lendemain déjà de la votation fédérale sur le régime de l'alcool, le Conseil fédéral a pris un arrêté décrétant dans son article premier: «La régie des alcools est chargée de contingenter la vente de l'alcool de bouche, dès le 7 avril 1930 et jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi d'exécution de l'article 32 bis revisé de la Constitution fédérale, de telle sorte que la quantité livrée à chaque acheteur ne dépasse pas annuellement 120% de la moyenne des livraisons à lui faites en 1928—1929. Lorsque des circonstances spéciales le justifient, la régie peut exceptionnellement accorder des dérogations». — Et l'article 4 stipule que *les droits de monopole* fixés par l'arrêté du 10 décembre 1923 concernant la perception des droits de monopole sur les spiritueux *sont doublés*. L'arrêté est entré en vigueur sans le moindre délai, soit le 7 avril. — Beaucoup prétendaient, durant la formidable campagne en faveur de la revision, que rien ne serait changé jusqu'à l'acceptation, par les Chambres et le peuple, de la loi d'exécution du nouvel article constitutionnel. Or le doublement des droits frappe bel et bien *dès maintenant* les consommateurs de beaucoup de liqueurs fines. Depuis le 7 avril, le droit d'entrée découlant du monopole d'importation des liqueurs étrangères a passé de 115 à 230 francs. «Les amateurs de Cointreau et de Bénédictine, dit *La Suisse*, vont donc être frappés au même titre que les avaleurs de schnaps. Ceux qui prétendaient le contraire sont ainsi vite détrompés». Nous verrons ce que l'on dira de cet arrêté lorsqu'il sera soumis à l'approbation des Chambres fédérales au cours de leur prochaine session.

Nouvelles diverses

Exposition de Poznan. — La Suisse sera représentée à l'Exposition internationale de tourisme et de transport à Poznan par plusieurs fabriques de locomotives. Dans la section du tourisme, un stand spécial sera occupé par la ville de Venise. La Yougoslavie vient de décider sa participation officielle à l'exposition.

Brissago. — L'affluence des amateurs et des habitués augmentant d'année en année, les bains de plage de Brissago vont s'agrandir de 12 cabines et s'agrémenter de divers embellissements. Les travaux devront être terminés encore dans le courant de ce mois, pour permettre la réouverture dans les premiers jours du mois de mai.

Un hôtel ultra-moderne. — Un nouveau et très grand hôtel en construction à New-York possèdera une installation réceptrice de T. S. F. pour chaque chambre. Le président de la société de l'immeuble en construction a décidé en outre d'installer un appareil de télévision dont les clients pourront disposer. Il est convaincu que pour l'automne 1931, date à laquelle le futur hôtel géant sera terminé, la télévision sera devenue d'un usage courant aux Etats-Unis.

Le tourisme dans les écoles. — L'Union des stations thermales et climatiques de la Saxe, dans une récente assemblée, a décidé d'attirer l'attention du ministre de l'instruction publique sur l'importance économique du tourisme pour le pays et de lui demander de prescrire au corps enseignant d'apprendre aux écoliers la politesse et l'obligeance à l'égard des étrangers. Un tract de propagande sera répandu dans le même but parmi la population. Voilà de bons exemples que nous devrions imiter dans nos centres de tourisme.

Le Caux Palace, à Caux-sur-Montreux, subit actuellement de grandes et importantes transformations. Toutes les chambres auront, soit leur salle de bain privée complète, soit un cabinet de toilette avec eau courante, W.-C. et bidet. En outre, toutes les installations de lumière et de sonneries seront faites à neuf. Le téléphone sera de même installé dans chaque chambre. Un nouveau restaurant, pouvant contenir 250 personnes, remplacera les salles à manger actuelles; tous les clients seront servis au restaurant. La réouverture aura lieu au courant de juin.

Fête des narcisses. — Le comité de la 17me Fête des narcisses (31 mai—1er juin) à Montreux a engagé cette année le fameux corps de ballet de l'Opéra national de Vienne. Dans les grandes lignes, le programme général de 1930 sera le même que celui des années précédentes, avec cependant une fort importante innovation: le *corso lumineux*. Très peu connu en Suisse, inconnu en tout cas en Suisse romande, le corso lumineux défilera le vendredi soir 30 mai devant les tribunes et le samedi soir en ville, après la fête vénitienne. Une commission spéciale s'occupe de la réalisation pratique de cette importante partie du programme.

Les dépenses de la ZIKA. — Le comité d'organisation de l'Exposition internationale d'art culinaire à Zurich (31 mai—30 juin) ne regarde à aucune dépense pour donner à cette manifestation d'une importance considérable, tant pour ce qui a trait à l'alimentation qu'à la gastronomie et à l'art culinaire international, un cadre digne d'elle. Cela ressort en premier lieu du fait que jusqu'ici plus de 1.200.000 francs suisses ont été envisagés comme dépenses pour l'exposition. Il convient de signaler que les associations organisatrices n'ont demandé à bénéficier d'aucune subvention. Un seul subside modeste de 3.000 fr. a été sollicité du Conseil d'Etat zurichois pour des tâches particulières touchant la section scientifique de l'alimentation.

A la foire de Milan, du 12 au 27 avril, la Suisse est représentée par 64 exposants, dont 18 dans le pavillon suisse et les autres dans le Pavillon de l'industrie. Il y a notamment quinze maisons de l'industrie métallurgique. L'exposition suisse de bétail bovin, comprenant une cinquantaine de têtes, est remarquable. Il y a également des spécimens de notre élevage de renards argentés. Le Pavillon suisse a subi une complète transformation. On y trouve quelques-uns de nos produits agricoles: fromages, cidre, lait condensé, kirsch, etc., avec de grands tableaux représentant des alpages suisses. L'Office suisse du tourisme a organisé comme d'habitude un service de propagande et en face du Pavillon une colonne a été érigée avec l'inscription: „*Visitez la belle Suisse!*"

Trafic et Tourisme

Le mouvement des étrangers à Genève. — La statistique du mois de mars 1930 indique les chiffres d'arrivée suivants dans les hôtels et les pensions de Genève: Suisse 7775, France 1603, Allemagne 1461, Grande-Bretagne 508, Italie 405, Etats-Unis 370, Belgique 202, Autriche 181, Hollande 168, Espagne 103, Tchécoslovaquie 95, Pologne 87, Argentine 70, Danemark 52, Hongrie 52, Roumanie 47, Suède 47, Yougoslavie 45, Russie 41, Grèce 33, Japon 29, Brésil 28, Canada 27, Turquie 22, Portugal 17, Chili 13, Chine 12, Indes 11, Finlande 10, Mexique 10, autres Etats de l'Europe 37, de l'Amérique 36, de l'Asie 15, Afrique 18, Australie 4, heimatloses 2. Total général: 13.636, au lieu de 14.518 en mars 1929 et de 14.692 en mars 1928. Mais on avait eu seulement 12.877 arrivées en mars 1927 et 8.744 en mars 1926. Par rapport à l'année dernière, il y a une diminution de 882 arrivées, provenant surtout des pays suivants: Suisse 283, France 247, Amérique 142, Allemagne 84, Asie 45 et Grande-Bretagne 27.

Tourisme aérien. — Les quatre nouveaux avions de grand tourisme acquis par la compagnie *Balair* ont été inaugurés dans l'après-midi du 12 avril à l'aérodrome de Sternenfeld-Bâle. Ces appareils, qui proviennent des usines Fokker à Amsterdam, sont munis de trois moteurs de 300 chevaux et permettent une vitesse horaire moyenne de 180 km. Ils sont munis d'installations de radio perfectionnées. Chaque avion a reçu le nom d'une montagne de la Suisse.

Les affiches touristiques dans les gares. — On lit dans les journaux belges qu'à la suite d'un accord conclu entre les diverses administrations des chemins de fer européens, les affiches de propagande touristique à exposer dans les gares devront à l'avenir mesurer un mètre de hauteur sur 62 centimètres de largeur. Toutes les affiches qui n'auraient pas strictement ces dimensions ne pourraient plus être apposées dans les stations tant belges qu'étrangères.

Originale propagande commerciale et touristique. — Le commerce de fromages Alpina à Berthoud a lancé dans les six plus grandes villes d'Angleterre une propagande qui ne manque pas d'intérêt pour nos milieux touristiques. Il fait distribuer pendant quelques semaines deux millions de cartes postales, toutes numérotées comme pour une loterie et illustrées de superbes vues de coins pittoresques de la Suisse. Le porteur du numéro gagnant aura droit à un voyage gratuit de vacances en Suisse et les autres gagnants recevront des boîtes de fromage Alpina.

La propagande des autres pays. — M. Ellemer de Miklos, directeur de l'Office national hongrois du tourisme, venu à Paris pour représenter son pays au récent Conseil central du tourisme international, a conféré ces jours-là avec les dirigeants du tourisme français. Dans une salle des Champs-Elysées, il a fait une conférence sur la possibilité des échanges touristiques entre la France et la Hongrie, déclarant que le tourisme réalise une véritable collaboration internationale dans les domaines intellectuel, moral et matériel. Cette conférence a été très appréciée d'un nombreux auditoire.

Les trains spéciaux pour la ZIKA. — La Direction générale des C. F. F. fait savoir qu'à la requête de la Société de développement de Zurich elle mettra en circulation les trains spéciaux suivants à prix réduits: *Dimanche 1er juin*, trois trains partant de St-Gall, de Lucerne et de Constance-Singen-Schaffhouse. — *Dimanche 15 juin*, deux trains de Berne et de Bâle. — *Dimanche 22 juin*, deux trains de Coire et de Linthal. — *Dimanche 29 juin*, quatre trains de Berne, Bâle, St-Gall et Constance-Singen-Schaffhouse. — On constate qu'aucun train spécial à prix réduit n'est prévu pour amener des visiteurs du Tessin et de la Suisse romande. Nous nous demandons si ces trains n'ont pas été réclamés et dans ce cas si l'on renonce d'avance à Zurich aux visiteurs tessinois et romands, ou bien s'ils ont été refusés par la Direction générale des C. F. F.

Notre trafic automobile avec la France et l'Italie. — Le rapport de gestion du Département politique fédéral rappelle que le trafic des autocars avec la France, interrompu pendant une certaine période, a pu reprendre dès le 10 août 1929 sur la base d'un arrangement provisoire qui, venu à expiration à la fin de 1929, a été prolongé, le gouvernement français s'étant déclaré prêt à poursuivre les négociations encore avant le printemps. — Avec l'Italie, un arrangement concernant la circulation automobile a été conclu à Berne au mois d'août de l'année dernière. Les délégués ont pris des dispositions concernant le trafic des automobiles et ont jeté les bases d'un accord de portée plus générale qui, en décembre dernier, a fait à Milan l'objet d'un nouvel échange de vues. On peut prévoir une entente complète assez prochaine.

La ZIKA et le mouvement touristique. — Le secrétariat de la ZIKA reçoit chaque jour, des quatre coins de l'Europe, des demandes de renseignements, d'emplacements d'exposition ou de participation aux divers concours, témoignant de l'intérêt suscité à l'étranger par cette manifestation. On annonce de Londres la création d'un comité chargé d'organiser pour les hôteliers, les restaurateurs, les cuisiniers et autres intéressés un voyage par train spécial à Zurich, suivi d'un tour de Suisse. En Autriche, la revue *Gastronome* organise un voyage collectif de neuf jours à travers la Suisse, voyage qui se terminera par la visite de la ZIKA. En Pologne, l'Office des foires de Poznan prépare une tournée du même genre. En Allemagne, la Fédération nationale des détaillants de l'alimentation a décidé également un voyage circulaire en Suisse aboutissant à la ZIKA.

La propagande romande. — L'*Union romande du tourisme* (Pro Lemano) vient d'éditer, en remplacement de son organe officiel connu, une nouvelle revue illustrée intitulée *Alpes et plages*, qui constituera une excellente contribution à la propagande en faveur de la Suisse romande. Cette revue se présente fort bien comme texte et illustrations et ne peut manquer de remplir son but. Elle est en lecture dans tous les hôtels, pensionnats, agences de voyages et bureaux de renseignements. — L'Union romande du tourisme a publié également un charmant dépliant illustré destiné à rappeler les charmes des stations romandes dans les diverses saisons de l'année. La vogue des sports d'été et d'hiver ayant un peu fait oublier les avantages climatiques de ces régions au printemps et en automne, ce dépliant vient à son heure pour rappeler que le séjour en Suisse romande est agréable en toute saison (Communiqué).

Les Américains viennent, mais les Européens partent. — La Cunard Line, l'agence Lubin et les Canadian National Railways organisent pour les Européens deux séries de voyages au Canada et aux Etats-Unis. Les départs ont lieu à Cherbourg le 26 juillet et le 2 août et les arrivées au Havre sont prévues pour les 22 et 29 août et pour le 5 septembre. Le prix du voyage est de 10,980 fr. français pour la première série et de 13.950 fr. pour la deuxième. Il comprend la double traversée dans la classe «touriste» avec la nourriture à bord, les billets de chemin de fer en 1re classe avec wagons-lits pour la nuit et voitures Pullman d'observation pour le jour, le séjour à l'hôtel, les guides-interprètes et les pourboires partout sauf sur le paquebot. Les participants de la première série visiteront Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, les chutes du Niagara, Washington et New-York. Le programme de la seconde série comprend en outre la visite de Detroit, Chicago et Philadelphie.

Le mouvement des étrangers à Bâle. — Durant le mois de mars, 17.283 personnes sont descendues à Bâle dans les hôtels, pensions et asiles. Le chiffre des arrivées avait été de 16.467 en mars 1929.

Agences de voyages et de publicité

Le Bureau international de voyages Hans Reinhardt à Vienne I, Wipplingerstrasse 33, exploité par MM. Karl Barth et Wilhelm Welk, aurait, d'après des informations de presse, cessé ses paiements. Une plainte pénale portée par un créancier a provoqué une enquête de police d'où il résulte que les propriétaires de la firme en question ont détourné des titres pour une valeur de 175.000 schillings afin de se créer de nouveaux moyens d'existence. Pour autant que nous le sachions, peu d'hôtels de la Suisse étaient en rapports d'affaires avec le bureau précité.

Guide automobile Globus. — Une entreprise d'édition domiciliée Stampfenbachstrasse no 1 à Zurich cherche depuis quelque temps à se faire commander de la publicité par les hôtels pour un nouveau guide automobile décoré du nom pompeux de *Globus*. L'éditeur prétend que depuis la guerre les ouvrages de ce genre sont trop rares et que les propriétaires de garages comme les hôteliers attendent impatiemment la parution de son fameux *Globus*. Il faut être né dans la lune ou regarder ses semblables comme des imbéciles pour oser lancer une assertion de ce calibre. On sait parfaitement dans l'hôtellerie qu'au contraire *les guides pour automobilistes sont actuellement trop nombreux*, ce qui occasionne aux hôteliers des dépenses qu'une unification de ces guides réduirait fortement sans diminuer la valeur de la publicité. C'est dire que le Globus ne répond à aucun besoin pour nos hôtels et ne peut que provoquer une nouvelle dispersion des efforts de propagande.

Vacances et voyages en Suisse. — Sous ce titre, le *Promota-Verlag*, Nordstrasse 137 à Zurich 6, se prépare à publier ce printemps, pour la première fois, une liste d'hôtels et de pensions avec guide de tourisme, au tirage de 50.000 exemplaires. L'ouvrage serait distribué gratuitement par les plus importants bureaux de tourisme et de voyages. D'après le prospectus, il s'agirait d'une imitation du Guide illustré publié par notre société jusqu'en 1915. Nous espérons que les membres de la S. S. H. sauront refuser leur collaboration à cette entreprise. Si le tirage certifié par notaire est bien de 50.000 exemplaires, cela ne donne pas encore la garantie d'une diffusion rationnelle et efficace. Mais il est frappant que les éditeurs n'accordent qu'un délai de *cinq jours* (envoi de la circulaire le 11 avril et délai d'adhésion jusqu'au 16 avril) pour commander une insertion. On peut supposer que les courtiers dissimulés sous la désignation anonyme de *Promota-Edition* avaient en vue d'empêcher notre intervention en temps utile. Nous aimons à croire néanmoins qu'ils se sont radicalement trompés en croyant pouvoir obtenir si promptement des hôteliers leur contribution pour ce genre de réclame.

L'ADAC veut aussi des rabais. — Le bureau de tourisme et de voyages de *l'Allgemeinen Deutschen Automobil-Club* (ADAC), à Munich, a adressé dernièrement à divers hôtels de la Suisse une circulaire et un questionnaire en vue de nouer avec eux des relations d'affaires. La circulaire annonce la création d'une section spéciale pour la préparation de voyages à forfait, dans le genre de ceux qui sont organisés par les agences, en dirigeant ces voyageurs sur des hôtels recommandables pour leur tenue et leurs tarifs. Le questionnaire demande les noms des hôtels et de leurs propriétaires, les prix des chambres, des repas, des boissons, des garages, le montant des pourboires et celui des *rabais*. — Il ne suffit donc plus, paraît-il, aux automobiles-clubs de puiser dans la caisse des hôtels pour la publicité dans leurs guides et pour le loyer de leurs panneaux; il leur faut en venir aussi au système des demandes de rabais. Si ces requêtes incessantes continuent quelque temps encore, les hôtels ne recevront bientôt plus un seul client auquel ils ne seraient pas tenus d'accorder des rabais sous une forme ou l'autre. Nous aimons à croire toutefois que les hôteliers commencent à connaître la valeur réelle de toutes ces revendications de conditions de faveur et qu'ils leur font sans la moindre hésitation l'accueil qu'elles méritent.

Libby's Asparagus

Picked at the moment of perfection

Eine Platte LIBBY'S Spargeln gibt selbst dem einfachsten Menu das vornehmste Aussehen.

Verlangen Sie ausdrücklich LIBBY'S Fruchtkonserven und LIBBY'S Spargeln und achten Sie darauf, dass man Ihnen wirklich diese Marke gibt. Garantie: Blaues Dreieck auf weissem Grunde, darüber der Name LIBBY in rot.

Wenn ihr Lieferant keine LIBBY-Produkte liefern kann, so schreiben Sie eine Postkarte an „Cie Libby Mc Neill & Libby, rue des Tanneurs 54, Antwerpen", welche Ihnen dann eine Liste der regelmässigen Importeure der unvergleichlichen LIBBY-Konserven zustellen wird.